

## LE PROGRES Dept 01

**Monoxyde de carbone, ce tueur silencieux**

*Le 18 Octobre 2017*



**On ne communique pas assez en France sur les dangers de ce gaz invisible et inodore alerte la campagne nationale “Un cri d’alarme”. Le monoxyde de carbone tue pourtant une centaine de personnes par an. Surtout l’hiver. Il ne peut se déceler que grâce à des détecteurs.**

À l’approche de l’hiver, la campagne “Un cri d’alarme” veut sensibiliser contre les dangers mortels du monoxyde de carbone. Ce gaz inodore et invisible fait souvent la Une avec des faits divers de personnes intoxiquées qui nécessitent l’intervention des secours. Ici, les pompiers vérifient les bouches d’aération lors d’un exercice. Photo archives Jean-Pierre BALFIN.

« On pense toujours que cela n’arrive qu’aux autres... ». Christophe a été confronté il y a quelques années à la perte d’amis décédés à cause du monoxyde de carbone : « Ils dormaient tous les deux dans un appartement et l’un d’eux a fait tomber en dormant la cendre de sa cigarette qui a consumé le canapé. L’un d’eux a été retrouvé près de la fenêtre qu’il avait essayé d’ouvrir... La VMC était vraisemblablement en panne... Ils ont laissé deux et trois enfants... », raconte-t-il avec émotion.

Christophe est venu témoigner dans le cadre d’une campagne nationale intitulée “Un cri d’alarme” menée pour alerter sur les dangers du monoxyde de carbone qui provoque une centaine de morts par an en France.

Jean-Marc Charrier, sapeur-pompier aujourd'hui retraité, est également venu témoigner dans le cadre de cette campagne particulièrement utile à l'approche de l'hiver : « Les intoxications au monoxyde de carbone (Co) sont souvent causées par des chaudières défectueuses, des feux de cheminées ou encore par des chauffages d'appoint... Les symptômes (nausées, vomissements, céphalées, perte de connaissance...) sont perceptibles si les personnes ne dorment pas. Car le double danger du Co est qu'il est d'une part inodore et invisible, et d'autre part, souvent fatal dans le sommeil, car il peut tuer en quinze minutes selon la concentration de la fuite », explique le sapeur-pompier qui a eu à intervenir régulièrement sur ce genre d'événements pendant toute sa carrière qu'il a effectuée à la Croix-Rousse et à Villeurbanne.

## **Des détecteurs de monoxyde obligatoires ?**

Des conséquences irréversibles qui peuvent être évitées grâce aux détecteurs de monoxyde de carbone selon Anne-Claire Labaste, responsable de la campagne "Un cri d'alarme", également directrice France de la marque Angeleye (qui vend des détecteurs). Selon elle, seule une loi, à la manière de la loi Morange rendant obligatoire les détecteurs de fumée, pourrait radicalement changer les comportements, comme c'est le cas en Angleterre.

Les deux témoins confirment : « Il y a une méconnaissance telle en France que les gens tombent souvent des nues quand on leur parle du risque mortel de ce gaz. Les mentalités sont à changer. Et il faut rendre obligatoire les détecteurs de monoxyde de carbone dans les maisons et les entreprises ».

Ces appareils sont en vente entre 20 et 40 € en grandes surfaces.

**Sandrine Rancy**